



The European Agricultural Fund for Rural Development:
Europe investing in rural areas



Wallonie



Service public
de Wallonie

Rapport annuel de mise en œuvre

Programme wallon de développement rural 2014-2020

Rapport annuel de mise en œuvre	
Période	01/01/2014 - 31/12/2015 ¹
Version	2015.1
Statut - Nœud actuel	Ouvert - Walloon Region
Référence nationale	
Date d'approbation par le comité de suivi	07/10/2016

Version du programme en vigueur	
CCI	2014BE06RDRP002
Type de programme	Programme de développement rural
Pays	Belgique
Région	Wallonia
Période de programmation	2014 - 2020
Version	1.4
Numéro de la décision	C(2015)5117
Date de la décision	20/07/2015
Autorité de gestion	Gouvernement wallon
Organisme de coordination	Direction des programmes européens - DGO3

¹ La version 2015 du rapport annuel de mise en œuvre, à présenter le 30 juin 2016 au plus tard, doit couvrir les années civiles 2015 et 2014.

Table des matières

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES.....	5
1.a) Financial Data.....	5
1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values	5
1.b1) Overview table.....	5
1.b2) Detail table.....	9
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b) ...	18
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017)	32
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]	32
2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.....	33
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.	33
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).	33
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).	33
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	35
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.	36
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	36
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).	37
3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN.....	38
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme	38
3.b) Quality and efficient delivery mechanisms	48
4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS.....	50
4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan.....	50
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	50
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action	51
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission].....	51
5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	53

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales.....	53
5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables	54
5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques	55
5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables.....	56
5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»	57
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES	58
7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME	58
8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013	58
8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]	58
8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013]	58
8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme	58
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	58
10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013)	58
11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES.....	59
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire	59
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire	61
11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES.....	61
11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	100
11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES	104
11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES.....	105
11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES	107
11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	129
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES	132
11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES.....	132
11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES.....	136
11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES.....	137
11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES.....	139

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES	154
11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES	161
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs	166
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES	169
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance	170
11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance	170
11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance	173
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	175
11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques.....	175
11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques	176
12. DOCUMENTS.....	178

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES

1.a) Financial Data

Voir les documents joints

1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values

1.b1) Overview table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	2,69

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	74,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	16.000,00

Focus Area 2A						
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		28,30		20,37		37,58
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP	
M01			0,00	0,00	3.075.000,00	
M04	71.764.383,23	54,78	27.121.105,15	20,70	131.000.000,00	
Total	71.764.383,23	53,53	27.121.105,15	20,23	134.075.000,00	

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		8,91	8,00	4,28	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	825.000,00
M06	10.776.197,08	26,94	5.726.177,57	14,32	40.000.000,00
Total	10.776.197,08	26,40	5.726.177,57	14,03	40.825.000,00

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
Total des investissements (publics et privés) (€)			48.020.674,00	105.000.000,00	
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00		0,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M04	4.547.775,00	18,34	0,00	0,00	24.800.000,00
Total	4.547.775,00	18,34	0,00	0,00	24.800.000,00

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)			9,46	18,98	
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)			11,08	15,58	
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)			6,41	13,55	
T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)			0,00	5,41	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	2.800.000,00
M07	921.570,00	11,52	0,00	0,00	8.000.000,00
M10	62.832.833,00	42,60	42.654.459,52	28,92	147.500.000,00
M11	16.100.000,00	16,10	0,00	0,00	100.000.000,00
M12	3.630.280,00	9,28	2.529.753,84	6,47	39.125.020,00
M13	22.995.978,00	39,65	17.291.328,00	29,81	58.000.000,00
Total	106.480.661,00	29,96	62.475.541,36	17,58	355.425.020,00

Focus Area 5C					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		8.555.375,00	0,00	28.000.000,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	300.000,00
M06	1.168.052,00	25,31	0,00	0,00	4.615.385,00
Total	1.168.052,00	23,76	0,00	0,00	4.915.385,00

Focus Area 5D					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)			6,80	13,95	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M10					0,00
Total					0,00

Focus Area 5E							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)				3,56		7,32	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M10					0,00		
Total					0,00		

Focus Area 6A							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)				0,00		20,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M06	1.255.685,41	13,10	157.368,79	1,64	9.584.615,00		
M07			0,00	0,00	7.625.500,00		
M08	506.446,00	11,25	0,00	0,00	4.500.000,00		
M16			0,00	0,00	5.000.000,00		
Total	1.762.131,41	6,60	157.368,79	0,59	26.710.115,00		

Focus Area 6B							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)				24,25		31,55	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)				0,00		21,03	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)				0,00		75,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M07			0,00	0,00	16.550.940,00		
M16			0,00	0,00	5.631.238,00		
M19	2.139.969,10	6,97	267.491,11	0,87	30.701.381,00		
Total	2.139.969,10	4,05	267.491,11	0,51	52.883.559,00		

1.b2) Detail table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	2,69

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	74,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	16.000,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		28,30	20,37	37,58	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2A total	71.764.383,23	53,53	27.121.105,15	20,23	134.075.000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	3.075.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	2.475.000,00
		O12 - Nombre de participants aux formations	0,00	0,00	7.200,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M04	71.764.383,23	54,78	27.121.105,15	20,70	131.000.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.1	O2 - Total des investissements	101.721.438,25	17,85	570.000.000,00
		O1 - Total des dépenses publiques	27.121.105,15	20,70	131.000.000,00
		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	2.710,00	54,20	5.000,00

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		8,91	8,00	4,28	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2B total	10.776.197,08	26,40	5.726.177,57	14,03	40.825.000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	825.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	825.000,00
		O12 - Nombre de participants aux formations	0,00	0,00	2.400,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M06	10.776.197,08	26,94	5.726.177,57	14,32	40.000.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M06.1	O2 - Total des investissements	0,00	0,00	100.000.000,00
		O1 - Total des dépenses publiques	5.726.177,57	14,32	40.000.000,00
		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	1.065,00	186,84	570,00

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
Total des investissements (publics et privés) (€)			48.020.674,00	105.000.000,00	
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00		0,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
3A total	4.547.775,00	18,34	0,00	0,00	24.800.000,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	4.547.775,00	18,34	0,00	0,00	24.800.000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	105.000.000,00
M04.1, M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	150,00	

Priority P4					
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023		
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		9,46	18,98		
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		11,08	15,58		
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		6,41	13,55		
T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00	5,41		
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
P4 total	106.480.661,00	29,96	62.475.541,36	17,58	355.425.020,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	2.800.000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M01.1	O1 - Total des dépenses publiques		0,00	0,00	2.200.000,00
	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00	6.400,00
M07	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	921.570,00	11,52	0,00	0,00	8.000.000,00
M10	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	62.832.833,00	42,60	42.654.459,52	28,92	147.500.000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	98.630,18	82,02	120.250,00	
M11	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	16.100.000,00	16,10	0,00	0,00	100.000.000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M11.1	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	9.500,00	
M11.2	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	70.500,00	
M12	Total public expenditure				

	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	3.630.280,00	9,28	2.529.753,84	6,47	39.125.020,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M12.1	O5 - Superficie totale (ha)	3.187,75	13,34	23.900,00
	M12.2	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	30.000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M13	22.995.978,00	39,65	17.291.328,00	29,81	58.000.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M13.2	O5 - Superficie totale (ha)	69.943,25	38,86	180.000,00

Focus Area 5C					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		8.555.375,00	0,00	28.000.000,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5C total	1.168.052,00	23,76	0,00	0,00	4.915.385,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	300.000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M06	1.168.052,00	25,31	0,00	0,00	4.615.385,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	28.000.000,00
		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	9,00
	M06.2, M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	0,00	0,00	9,00

Focus Area 5D					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)			6,80	13,95	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5D total					0,00
Total public expenditure					
M10	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					0,00

Focus Area 5E					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)			3,56	7,32	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5E total					0,00
Total public expenditure					
M10	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					0,00

Focus Area 6A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)			0,00	20,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
6A total	1.762.131,41	6,60	157.368,79	0,59	26.710.115,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M06	1.255.685,41	13,10	157.368,79	1,64	9.584.615,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	616.513,78	1,39	44.500.000,00
	M06.2, M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	18,00	25,71	70,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M07			0,00	0,00	7.625.500,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M07.1, M07.2, M07.3, M07.4, M07.5, M07.6, M07.7, M07.8	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	11,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M08	506.446,00	11,25	0,00	0,00	4.500.000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O5 - Superficie totale (ha)			100,00
	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	4.500.000,00
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	20.000.000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M16			0,00	0,00	5.000.000,00

Focus Area 6B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			24,25	31,55	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)			0,00	21,03	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	75,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
6B total	2.139.969,10	4,05	267.491,11	0,51	52.883.559,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	16.550.940,00
Output indicators					
M07	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M07.1, M07.2, M07.4, M07.5, M07.6, M07.7, M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	0,00	0,00	460.000,00
	M07.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	100,00
	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	10,00
Total public expenditure					
M16	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	5.631.238,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	2.139.969,10	6,97	267.491,11	0,87	30.701.381,00
Output indicators					
M19	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	530.323,00	76,86	690.000,00
		O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	13,00	72,22	18,00
	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques	267.491,11	61,41	435.600,00
	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	19.709.158,00
	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	2.990.178,00
	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	7.566.445,00

1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)

1. Priorité 1: "Favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales"

Aucun projet concerné par les mesures contribuant directement à la priorité 1 n'a encore été mis en œuvre.

2. Priorité 2: "Améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts"

A. Etat d'avancement par rapport aux indicateurs cibles de la priorité:

- T4 "Pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation":

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre en 2023, 37,58% d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien à l'investissement. La valeur atteinte en 2015 est de 20,37% et dépasse déjà la moitié de la cible annoncée. En réalité, il s'agit uniquement d'exploitations bénéficiant d'aides approuvées lors de la programmation du PwDR 2007-2013 et qui sont payées, intégralement ou pour partie, avec le budget du nouveau PwDR 2014-2020. Selon les règles de reporting, les données relatives à ces exploitations doivent être reprises dans les indicateurs. Le premier appel à projets trimestriel ayant débuté au 1er octobre 2015, les nouveaux dossiers approuvés sur base de la mesure 4.1 du PwDR 2014-2020 ne pourront être payés qu'à partir de 2016.

- T5 "Pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR":

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre en 2023, 4,28% d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien à l'installation pour les jeunes agriculteurs. La valeur atteinte en 2015 est de 8% et dépasse donc déjà largement la cible fixée. En réalité, il s'agit uniquement d'exploitations bénéficiant d'aides à l'installation approuvées lors de la programmation du PwDR 2007-2013 et qui sont payées seulement pour partie avec le budget du nouveau PwDR 2014-2020 (voir explications dans "état d'avancement de la mesure 6.1" ci-dessous). Selon les règles de reporting, les données relatives à ces exploitations doivent être reprises dans les indicateurs. Le premier appel à projets trimestriel ayant débuté au 1er octobre 2015, les nouveaux dossiers approuvés sur base de la mesure 6.1 du PwDR 2014-2020 ne pourront être payés qu'à partir 2016.

Afin d'être cohérent entre la cible fixée et ce qui est rapporté dans le suivi, la cible fixée pour cet indicateur sera mise à jour lors d'une prochaine modification du programme afin de mieux refléter la réalité du soutien accordé et mieux prendre en compte l'impact des dossiers des programmations antérieures.

B. Etat d'avancement des mesures déjà mises en œuvre et se rapportant à la priorité 2:

- Mesure 4.1 (P2A):

▪ Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs

Les exploitations agricoles bénéficiant d'aides de la mesure 4.1 finalisées en 2014 et 2015 sont au nombre de 2.710. Ces exploitations ont toutes bénéficié d'aides approuvées lors de la programmation du PwDR 2007-2013, selon les dispositions de la mesure 121, et avaient déjà été partiellement (ou non) payées par le fonds FEADER 2007-2013. Au 31 décembre 2015, aucun projet n'a encore été approuvé sur base du nouveau PwDR 2014-2020 et donc aucun paiement y lié.

Ces 2.710 exploitations concernent déjà 54 % de la cible (5.000) fixée pour le PwDR 2014-2020. Il faut toutefois remarquer qu'une exploitation bénéficiaire n'est comptabilisée qu'une seule fois au cours de la période même si plusieurs aides sont accordées.

Le budget du PwDR 2014-2020 utilisé pour finaliser les paiements de ces dossiers (hérités du passé) équivaut à 27.121.105,15 € et représente 20,70 % de la cible (131.000.000 €).

Le montant des coûts d'investissements concernés s'élève à 101.721.438,25 €, soit 17,85 % de la cible (570.000.000 €). Notons toutefois que pour cet indicateur, les coûts des investissements ont été comptabilisés proportionnellement aux dépenses exécutées sur le nouveau PwDR 2014-2020.

La répartition par taille d'exploitation montre que 73,68 % des projets déposés par les 2.710 exploitations concernent des exploitations d'une taille supérieure à 50 ha.

La répartition par branche d'activité montre que 34,49 % des projets concernent des exploitations de la branche d'activité « *Animaux pâturant* » et 28,90 % de la branche d'activité « *Exploitation mixte* ».

Il n'y a pas vraiment de distinction entre les jeunes et les plus âgés (plus de 40 ans) qui investissent. En moyenne, 23 % des personnes physiques qui investissent concerne des femmes.

▪ Progression dans l'évolution financière

Les budgets dépensés en 2014 et 2015 concernent uniquement la finalisation des dossiers approuvés lors de la période relative à l'ancien PwDR 2007-2013. Il ne s'agit pas du financement de nouveaux dossiers. En effet, outre le délai nécessaire à la mise en place du nouveau système de sélection, les projets introduits sous le PwDR 2014-2020 ne peuvent être approuvés qu'à l'issue de l'analyse de l'ensemble des dossiers introduits au cours d'une période trimestrielle d'appel à projet. Le premier appel à projets trimestriel ayant débuté au 1er octobre 2015, les nouveaux dossiers ne pourront être approuvés qu'en 2016.

▪ Problèmes rencontrés dans la gestion et évolution du contexte

La capitalisation des subventions-intérêts (qui consiste à payer en une fois des paiements qui étaient initialement prévus pour être étalés dans le temps, parfois sur une période de 15 années) sur le budget du FEADER 2007-2013 pour un nombre important de dossiers

approuvés au cours des périodes de programmation précédentes a engendré une consommation importante de ce fonds et engendré un recours précoce au budget du PwDR 2014-2020 en vue de financer une partie des anciens engagements.

La simplification administrative reste un objectif important. Grâce à la mise en place de l'application en ligne « *ISA on WEB* », les formulaires de demandes d'aides peuvent désormais être introduits électroniquement, facilitant pour le bénéficiaire l'encodage de son dossier et pour l'administration le traitement des données.

Le secteur agricole est toujours en crise avec la diminution des prix des productions et l'augmentation des charges. De plus, les périodes de sécheresse ou de fortes pluies influencent également les rendements. Dans ce contexte, les aides aux investissements restent essentielles et permettent d'obtenir des gains de compétitivité via une réduction des coûts de production (grâce aux économies d'échelle ou à des modes de production plus économes en ressources), ou d'améliorer les conditions de travail.

- Mesure 6.1 (P2B):

- *Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs*

Les exploitations agricoles bénéficiant d'aides de la mesure 6.1 finalisées en 2014 et 2015 sont au nombre de 1.065. Ces exploitations ont toutes bénéficié d'aides approuvées lors de la programmation du PwDR 2007-2013, selon les dispositions de la mesure 112, et avaient déjà été presque entièrement payées par le fonds FEADER 2007-2013.

La cible fixée pour 2023 (570 exploitations bénéficiaires) est donc largement dépassée.

Ceci peut s'expliquer par la sous-estimation dans le calcul de la cible du nombre de dossiers des programmations précédentes bénéficiant de paiements avec le budget 2014-2020. En effet, le recours quasi systématique aux aides de type subventions-intérêts lors des programmations 2000-2006 et 2007-2013 a provoqué un étalement important des dépenses dans le temps pour un très grand nombre de dossiers. De nombreux dossiers ont donc bénéficié d'un paiement à partir du budget 2014-2020 mais pour un montant proportionnellement faible par rapport au montant total de l'aide accordée. D'autre part, dans le but de rationaliser les paiements et de se conformer aux dispositions réglementaires européennes, un exercice de capitalisation des subventions-intérêts encore en cours a été finalisé pour le 31 décembre 2015. Cette capitalisation explique le nombre important de dossiers « finalisés », ç-à-d dont le paiement final a été réalisé, comptabilisés dans le rapport 2014-2015.

La part payée par le nouveau programme correspond environ à 7,69 % des aides totales accordées aux exploitations comptabilisées. Etant donné le faible montant payé avec le budget du nouveau programme par rapport aux paiements effectués avec l'ancien programme, il serait intéressant de comptabiliser le nombre d'exploitations soutenues au prorata des dépenses totales, afin de donner une image plus réaliste de l'intensité du soutien apporté par le PwDR 2014-2020. Le nombre entier d'exploitations soutenues obtenu selon cette méthode s'élèverait à 82 exploitations ($= 7,69 \% * 1.065$). Ces 82 exploitations soutenues représenteraient 14,38 % de la cible fixée pour le PwDR 2014-2020 (570 exploitations).

Par contre, au 31 décembre 2015, aucun projet n'a encore été approuvé sur base du

nouveau PwDR 2014-2020 et donc aucun paiement n'y est lié.

A noter que la cible fixée pour cet indicateur sera mise à jour lors d'une prochaine modification du programme afin de mieux refléter la réalité du soutien accordé et mieux prendre en compte l'impact des dossiers des programmations antérieures.

Le budget du PwDR 2014-2020 utilisé pour finaliser les paiements de ces dossiers (hérités du passé) équivaut à 5.726.177,57 € et représente 14,32 % de la cible (40.000.000 €).

La répartition par taille d'exploitation montre que 49,37 % des projets d'installation concernent des exploitations d'une taille supérieure à 50 ha, 30,48 % d'une taille inférieure à 5 ha et 18,25 % d'une taille entre 20 et 50 ha.

La répartition par branche d'activité montre que 31,35 % des projets d'installation concernent des exploitations de la branche d'activité « *Animaux pâturant* », 29,29 % de la branche « *Exploitation mixte* » et 16,99 % de la branche « *Grandes cultures* ».

En moyenne, 16 % des personnes physiques qui s'installent sont des femmes.

▪ *Progression dans l'évolution financière*

Les budgets dépensés en 2014 et 2015 concernent uniquement la finalisation des dossiers engagés dans la période relative à l'ancien PwDR 2007-2013. Il ne s'agit pas de financement de nouveaux dossiers. En effet, outre le délai nécessaire à la mise en place du nouveau système de sélection, les projets introduits sous le PwDR 2014-2020 ne peuvent être approuvés qu'à l'issue de l'analyse de l'ensemble des dossiers introduits au cours d'une période trimestrielle d'appel à projets. Le premier appel à projets trimestriel ayant débuté au 1er octobre 2015, les nouveaux dossiers ne pourront être approuvés qu'en 2016.

▪ *Problèmes rencontrés dans la gestion et évolution du contexte*

La capitalisation des subventions-intérêts (qui consiste à payer en une fois des paiements qui étaient initialement prévus pour être étalés dans le temps, parfois sur une période de 15 années) sur le budget du FEADER 2007-2013 pour un nombre important de dossiers approuvés au cours des périodes de programmation précédentes a engendré une consommation importante de ce fond et engendré un recours précoce au budget du PwDR 2014-2020 en vue de financer une partie des anciens engagements.

La simplification administrative reste un objectif important. Grâce à la mise en place de l'application en ligne « *ISA on WEB* », les formulaires de demande d'aides peuvent désormais être introduits électroniquement, facilitant pour le bénéficiaire l'encodage de son dossier et pour l'administration le traitement des données.

L'évolution des exploitations vers des structures de plus en plus grandes et au capital de plus en plus important explique les difficultés rencontrées lors de la reprise et qu'il y ait de moins en moins de repreneurs. Dans ce contexte, l'aide à l'installation reste essentielle dans la manière dont le jeune va reprendre l'exploitation. Elle va permettre d'accélérer la

reprise de l'exploitation, d'améliorer sa viabilité ainsi que sa trésorerie.

3. **Priorité 3: "Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le bien-être des animaux ainsi que la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture"**

Aucun projet concerné par les mesures contribuant directement à la priorité 3 n'a encore été mis en oeuvre.

4. **Priorité 4: "Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie"**

A. Etat d'avancement par rapport aux indicateurs cibles de la priorité:

- **T8 "Pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité"**:

La mesure 12.2 n'étant couverte qu'à partir de la campagne 2015 par le budget du PwDR 2014-2020, les premières dépenses interviendront à partir de 2016. Aucune donnée n'est reprise dans ce rapport.

- **T9 "Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages"**:

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre 18,98% de la SAU totale en 2020. La valeur atteinte en 2014 (paiements 2015) est de 9,46%. Ce chiffre éloigné de la cible s'explique d'une part, par le fait que les superficies relatives à l'agriculture biologiques ne sont pas prises en compte dans ce rapport vu que les dépenses 2014 et 2015 ont été couvertes par le budget du PwDR 2007-2013. D'autre part, la mise en place d'un moratoire, dès 2013, a bloqué l'accès à de nouveaux engagements pour les anciennes mesures agroenvironnementales M1 à M7 (campagne 2013) et M1 à M5 (campagne 2014). Ainsi les mesures M1, M2, M3 et M7 contribuant à cet indicateur cible, ont vu leurs superficies diminuées au cours de ces campagnes.

- **T10 "Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau"**:

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre 15,58% de la SAU totale en 2020. La valeur atteinte en 2014 (paiements 2015) est de 11,08%. Ce chiffre éloigné de la cible s'explique d'une part, par le fait que les superficies relatives à l'agriculture biologiques ne sont pas prises en compte dans ce rapport vu que les dépenses 2014 et 2015 ont été couvertes par le budget du PwDR 2007-2013. D'autre part, la mise en place d'un moratoire, dès 2013, a bloqué l'accès à de nouveaux engagements pour les anciennes mesures agroenvironnementales M1 à M7 (campagne 2013) et M1 à M5 (campagne 2014). Ainsi les mesures M1, M3, M4, M5 et M7 contribuant à cet indicateur cible, ont vu leurs superficies diminuées au cours de ces

campagnes.

- T12 "Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols":

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre 13,55% de la SAU totale en 2020. La valeur atteinte en 2014 (paiements 2015) est de 6,41%. Ce chiffre éloigné de la cible s'explique d'une part, par le fait que les superficies relatives à l'agriculture biologiques ne sont pas prises en compte dans ce rapport vu que les dépenses 2014 et 2015 ont été couvertes par le budget du PwDR 2007-2013. D'autre part, la mise en place d'un moratoire, dès 2013, a bloqué l'accès à de nouveaux engagements pour les anciennes mesures agroenvironnementales M1 à M7 (campagne 2013) et M1 à M5 (campagne 2014). Ainsi les mesures M1, M3 et M4 contribuant à cet indicateur cible, ont vu leurs superficies diminuées au cours de ces campagnes.

B. Etat d'avancement des mesures déjà mises en oeuvre et se rapportant à la priorité 4:

- Mesure 10.1 (P4A/B/C):
 - Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs

Concernant les valeurs cibles de réalisation, l'objectif quantifié du PwDR est de couvrir, en 2020, 120 250 ha (correspondant aux demandes d'aide de la campagne 2020).

Respectivement 118 586,24 ha et 98 630,18 ha sont soutenus (payés) en 2014 et en 2015 au titre de la mesure 214 du PwDR 2007-2013 et représentent les superficies couvertes par les MAEC en 2013 et 2014 puisque les paiements interviennent durant l'année qui suit l'introduction des demandes d'aide. Les paiements ont toutefois été effectués à partir du budget de la mesure 10.1 du PwDR 2014-2020 et sont donc considérés comme des dépenses transitoires. Les modalités de mise en oeuvre sont celles de la mesure 214.

En termes de cible, la campagne 2013 (paiement 2014) atteint presque l'objectif des 120 250 ha.

Le plus faible nombre d'hectares couverts en 2013 et en 2014 par rapport respectivement à ceux de 2012 et 2013 s'explique par la mise en oeuvre d'un moratoire instauré sur les nouveaux engagements à partir de 2013. En effet, vu le succès rencontré par les méthodes agroenvironnementales, le budget initialement prévu dans le PwDR2007-2013 s'est avéré insuffisant. Il a donc été décidé de ne pas autoriser la mise en oeuvre de nouveaux engagements ou le renouvellement des engagements arrivés à terme le 31 mars 2013 pour les méthodes de base (M1 à M7) : Eléments du paysage, prairies naturelles, bandes enherbées et bandes de prairies extensives, couverture hivernale, cultures extensives de céréales et faible charge en bétail. Le moratoire de 2013 a été prolongé en 2014, mais assoupli puisque la M6 « Races locales menacées » et la M7 « Faible charge » ont été à nouveau accessibles.

La méthode M4 « Couverture hivernale du sol » couvrait en 2013 et en 2014 respectivement 51 365,11 ha et 35 844,78ha. Le nombre important d'hectares de la campagne 2013 (51 365,11 ha), soit légèrement plus qu'en 2012 (50 649 ha), peut sembler illogique au vu du moratoire mis en place à partir de 2013. Toutefois, 11,47 % des paiements effectués en 2014 concernaient en réalité la campagne de 2012. Ce report des paiements de la campagne 2012 en 2014 peut expliquer cette apparente incohérence.

Pour la campagne 2014 par contre, on observe bien une diminution par rapport à 2013 (de plus de 30%) du nombre d'hectares suite au moratoire.

Les superficies couvertes par la M4 permettent de lutter efficacement contre l'érosion et de limiter la pollution des eaux souterraines et de surface. Ces objectifs sont également rencontrés par les méthodes M3a « tournières enherbées » et M9 « Bandes de parcelles aménagées », deux méthodes qui ont également été bien suivies avec, en 2013, respectivement 3 176,19 ha (moins qu'en 2012 où il y avait 3 329 ha) et 1 630,16 ha (plus qu'en 2012 où il y avait 1593 ha). En 2014, le nombre d'hectares était de 2 580,05 ha et 1 903,20 ha pour les méthodes M3a et M9. On peut donc remarquer que le moratoire a induit un léger glissement des superficies depuis la M3a vers la M9, cette dernière n'étant pas impactée par le moratoire. Les agriculteurs ne pouvant plus s'engager en M3a se sont tournés vers cette dernière méthode.

De plus, ces deux dernières méthodes ainsi que les méthodes 3b « Bandes de prairie extensives », M1a « Haies et alignement d'arbres », M2 « Prairies naturelles » et M8 « Prairies de haute valeur biologique » permettent de rencontrer le besoin consistant à lutter contre les pertes de matières organiques du sol. En 2013, la M2 couvrait 14 767,76 ha et la M8 couvrait 7 621,31ha. La superficie sous M2 avait donc diminué par rapport à 2012 (17 149 ha) alors que la superficie sous M8 est légèrement supérieure à celle de 2012 (7 223 ha). A nouveau, cela s'explique car les mesures ciblées sont toujours activables, alors que les mesures de base ne le sont plus. En 2014, la M2 couvrait 10 947,65 ha et la M8 couvrait 7 349,53 ha. La tendance à la diminution des superficies couvertes continue bien à se marquer pour la M2. La M8 qui est toujours activable marque une légère diminution des surfaces couvertes.

L'objectif de réduction des GES était rencontré par la moindre utilisation d'intrants induite notamment par la M2 et la M8, ainsi que par la moindre charge en bétail imposée via le cahier des charges de la M7 « Faible charge en bétail ». Cette dernière méthode couvrait, en 2013, 29 033,05 ha, soit une superficie nettement inférieure à celle de 2012 (42 003 ha) en raison du moratoire. En 2014, 30 573,38 ha étaient sous contrats pour cette méthode, soit une légère augmentation des surfaces couvertes car, contrairement à 2013, la mesure est de nouveau accessible aux agriculteurs.

Le besoin de limiter les apports d'intrants était rencontré notamment par la M5 « Cultures extensives de céréales » (2 540,47 ha en 2013 et 1 976,75 ha en 2014).

Enfin, en ce qui concerne la méthode M6, races locales menacées, 8108 et 7790 animaux, soit 5 342,95 UGB et 4 988,40 UGB, étaient recensés dans les contrats pour les campagnes 2013 et 2014 respectivement (attention que pour cette M6, l'indicateur O5 étant exprimé en ha dans les tableaux, rien n'y est encodé. Cfr O5'). En 2014, 1 249 chevaux, 3 606 bovins et 3 253 moutons de races locales menacées étaient concernés par ces contrats.

En conclusion, le moratoire mis en place en 2013, et de manière moins restrictive en 2014, explique les diminutions de surfaces observées en comparant par rapport à l'année précédente. L'effet du moratoire se marque également sur le nombre global de contrats en cours qui passe de 17 492 en 2013 à 14 939 en 2014.

Pour les campagnes 2013 et 2014, les agriculteurs ont pu bénéficier d'aides pour la mise

en oeuvre des MAE de l'ancien PwDR. A noter que la campagne 2015 sera la première campagne appliquant les nouvelles MAEC définies dans le PwDR 2014-2020.

Les mesures agroenvironnementales sont complexes à gérer et à contrôler au niveau administratif, aussi l'Administration a continué à développer en 2013 et 2014 une nouvelle application, appelée SAGE, qui permettra de mieux suivre les phases de gestion et de calcul des aides.

▪ Progression dans l'évolution financière

Le PwDR 2014-2020 prévoit une consommation financière de 147 500 000 € de dépenses publiques totales pour la mesure 10.1.

Le montant des dépenses 2014 et 2015, qui a donc concerné le paiement des campagnes 2013 et 2014, se chiffre à 42 654 459,52 € (25 416 154,97€ + 17 238 304,55€). Il s'agit de dépenses transitoires, puisque destinées au paiement de la mesure 214 du PwDR 2007-2013. Les dépenses publiques de 2014, moindre comparées à 2013 (27 865 104€), s'expliquent par le moratoire.

Par ailleurs, il faut noter que les dépenses publiques de 2015 (17 238 304,55€) correspondent seulement à 9/12ième du montant total d'une tranche annuelle de paiement. En effet, l'année 2014 a été une année transitoire entre un régime où les aides étaient payées sur une période allant du 1er avril de l'année N jusqu'au 31 mars de l'année N+1, et un régime où les aides sont payées sur une période allant du 1er janvier de l'année N jusqu'au 31 décembre de l'année N (année civile). Les paiements ont donc été réalisés à 9/12ième pour la campagne 2014 afin de couvrir une période allant du 1er avril 2014 au 31 décembre 2014 et permettre ainsi l'ajustement du paiement des tranches annuelle sur l'année civile. En réalité, si l'on tenait compte d'un paiement de 12 mois pour la campagne 2014, on obtiendrait des dépenses publiques totales d'un montant de 22 984 406,07 €, soit inférieures à celle de 2014 (25 416 154,97€), ce qui est explicable par la moratoire.

La part représentée par l'agriculture biologique dans ces dépenses est de 23,90% et de 24,66% respectivement pour les campagnes 2013 et 2014, alors que le pourcentage d'exploitations bio en Wallonie était de 8,7 % en 2014. Généralement, les agriculteurs en production biologique sont plus sensibles aux méthodes agroenvironnementales et s'y engagent plus volontiers. Quant à la part représentée par Natura 2000 dans les dépenses, elle se situe à 18,97% en 2013 et 19,73% en 2014.

• Mesure 12.1 (P4A):

▪ Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs

Concernant les valeurs cibles de réalisation, l'objectif quantifié du PwDR est de couvrir, en 2020, 23 900 ha (correspondant aux demandes d'aide de la campagne 2020).

Respectivement 21 801,3 ha et 3 187,75 ha sont soutenus en 2014 et en 2015 au titre de la mesure 213 du PwDR 2007-2013. Les paiements ont toutefois été effectués à partir du budget de la mesure 12.1 du PwDR 2014-2020 et sont donc considérés comme des dépenses transitoires. Les modalités de mise en œuvre sont celles de la mesure 213.

Le faible nombre d'hectares soutenus en 2015 par rapport à celui de 2014 s'explique par le paiement en 2015 d'exploitations bénéficiaires de la campagne 2014 mais qui n'avaient pu être payés plus tôt en raison de leur sélection pour un contrôle sur place ou parce que leur dossier n'était pas tout à fait en ordre en 2014 (5% des exploitations bénéficiaires de la campagne 2014).

L'objectif fixé est donc tout à fait réaliste et est dès à présent atteint puisque 24 989 ha sont donc soutenus pour l'ensemble de la campagne 2014 (superficies soutenues 2014 + 2015).

En effet, la quasi-totalité des agriculteurs impactés par Natura 2000 demandent déjà, depuis 2011, l'indemnité Natura 2000 provisoire de 100 €/ha, accessible dans les sites candidats Natura 2000 pour compenser les contraintes liées à l'application des mesures générales préventives. Les surfaces couvertes ne peuvent donc plus tellement progresser.

Les surfaces primables sont uniquement des prairies permanentes. Le montant des indemnités est fonction du niveau de contraintes appliqué.

Lors de la campagne 2014, 24 134 ha bénéficient de l'indemnité pour sites candidats Natura 2000 (100 €/ha). Les contraintes fortes ne s'appliquent encore que sur les superficies reprises dans les 8 arrêtés de désignation adoptés en 2009. Dans ces sites, pour la campagne 2014, 385,59 ha bénéficient de l'indemnité de 440 €/ha pour les prairies à contraintes forte et 469,43 ha bénéficient de l'indemnité de 100 €/ha pour les prairies à contraintes faibles.

Les prairies permanentes à fortes contraintes participent très efficacement à la lutte contre le déclin de la biodiversité. Elles offrent un habitat adéquat à de nombreuses espèces protégées et favorisent le développement d'une flore riche en espèces

▪ Progression dans l'évolution financière

Le PwDR 2014-2020 prévoit une consommation financière de 33 545 020 € de dépenses publiques totales pour la mesure 12.1.

Le montant des dépenses 2014 et 2015, qui a donc concerné le paiement de l'ensemble de la campagne 2014, se chiffre à 2 529 754 €. Il s'agit de dépenses transitoires, puisque destinées au paiement de la mesure 213 du PwDR 2007-2013.

D'un point de vue théorique, si l'on considérait ces dépenses comme une moyenne annuelle, 17 708 276 € de dépenses publiques totales seraient nécessaires pour la totalité de la période. Cependant, à l'issue de l'adoption des arrêtés de désignation des sites, à peu près 10 000 ha actuellement en site candidats (payés 100 €/ha) seront désignés comme prairies à contraintes fortes et seront indemnisés à 440 €/hectare. Ce passage se fera progressivement à partir de la campagne 2015 et se terminera pour la campagne 2017. Les dépenses vont donc augmenter progressivement pour atteindre une consommation financière proche de 5 500 000 € par an à partir de 2018.

Le paiement effectué en 2015 pour le solde de la campagne 2014 (5%) s'élève à 304 514,56 € pour 230 exploitations.

La part représentée par l'agriculture biologique dans ces dépenses est d'un peu moins de 30%, alors que le pourcentage d'exploitations bio en Wallonie était de 8,7 % en 2014. Ce pourcentage plus élevé dans les dépenses Natura 2000 s'explique par une sensibilité plus importante des agriculteurs impactés par Natura 2000 aux méthodes de production biologique mais également par la plus grande valeur biologique des parcelles concernées qui sont particulièrement conciliables avec ce type de production.

En ce qui concerne la campagne 2015, celle-ci a été payée avec de nouveaux moyens financiers issus du budget 2007-2013 mis à disposition de la mesure 213 au titre du bilan de santé de la PAC, ce qui explique qu'aucune donnée relative à cette année n'est reprise dans ce rapport.

- Mesure 13.2 (P4A/B/C):

- Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs

Concernant les valeurs cibles des indicateurs de réalisation, l'objectif quantifié du PwDR est de couvrir, en 2020, 180 000 ha (correspondant aux demandes d'aide de la campagne 2020).

Respectivement 72 649,19 ha et 69 943,25 ha sont soutenus en 2014 et en 2015, correspondant aux campagnes 2013 et 2014, au titre de la mesure 212 du PwDR 2007-2013. Les paiements ont toutefois été effectués à partir du budget de la mesure 13 du PwDR 2014-2020 et sont donc considérés comme des dépenses transitoires. Les modalités de mise en œuvre sont celles de la mesure 212.

L'objectif fixé est toutefois tout à fait réaliste dès lors que les critères donnant accès à l'aide seront modifiés à partir de la campagne 2015, et ensuite à partir de la campagne 2018. En effet, pour avoir accès à l'aide en 2013 et 2014 (paiements effectués respectivement en 2014 et en 2015), l'agriculteur doit exercer à titre principal, avoir moins de 65 ans, posséder au moins 40% de sa superficie agricole située en région défavorisée, avec un minimum de 3 ha, et les aides ne sont payées qu'aux superficies de cultures fourragères. Par ailleurs, les superficies payées sont plafonnées à 14,23 ha, éventuellement augmentées de 5 ha. Ce plafond peut ensuite être multiplié par le nombre d'exploitants agricoles répondant aux conditions du bénéfice de l'aide.

Les critères seront légèrement modifiés pour la campagne 2015, l'aide pouvant être donnée à tout exploitant, exerçant à titre principal, à condition d'avoir au moins 40% de sa superficie agricole située en région défavorisée avec un minimum de 2 ha, et sans limite d'âge de l'exploitant. Tous les ha de surface agricole de l'exploitation bénéficieront de l'indemnité avec une limite à 75 ha.

Pendant une période transitoire qui s'achève en 2017, les aides sont accessibles aux zones délimitées en vertu de l'article 50(3.a), du règlement (CE) n° 1698/2005, soit aux zones correspondant aux régions défavorisées de Wallonie. A partir de 2018, une nouvelle délimitation des zones soumises à des contraintes naturelles sera en vigueur et les aides seront accessibles à toutes les surfaces agricoles situées dans ces zones. Plus aucun autre critère d'éligibilité ne pourra être appliqué. Le montant de l'indemnité par hectare sera également adapté.

A l'heure actuelle, les surfaces soutenues sont donc des surfaces fourragères, principalement occupées par des prairies permanentes. Le maintien de ces prairies grâce à l'indemnité permet de promouvoir les petites exploitations locales et de contrer l'intensification qui serait liée à la disparition de celles-ci. La mesure d'aide garantit un faible niveau de fertilisation. Le maintien des prairies joue également un rôle bénéfique dans la lutte contre l'érosion. Les prairies, en offrant une couverture permanente du sol, limitent l'effet des pluies sur un sol laissé nu entre deux cultures. Les prairies tiennent également une place non négligeable dans la lutte contre le déclin de la biodiversité en offrant un milieu plus riche et naturel que ne l'est une terre de culture.

En 2014, un léger fléchissement est observé par rapport à 2013 expliqué par une diminution du nombre d'exploitations dans ces zones, l'augmentation de la taille des exploitations restantes et une augmentation du nombre d'agriculteurs à titre complémentaire n'ayant pas accès l'aide.

▪ Progression dans l'évolution financière

Le PwDR 2014-2020 prévoit un budget total de 58 000 000 € de dépenses publiques totales pour la mesure 13.

La consommation de 2014 se chiffre à 8 800 563,87 € et celle de 2015 se chiffre à 8 490 764,13 €. Il s'agit de dépenses transitoires, puisque destinées au paiement de la mesure 212 du PwDR 2007-2013.

La part représentée par l'agriculture biologique dans ces dépenses est de respectivement 16,1% et de 16,8% pour 2014 et 2015. Ces pourcentages sont plus élevés que le pourcentage d'exploitations biologiques en Wallonie (8,7% et 9,3% respectivement en 2014 et 2015). On retrouve en effet dans ces zones à contraintes naturelles un plus grand nombre d'exploitations bio, la région (Ardennes, Gaume, Famenne,...) étant essentiellement herbagère et liée à l'élevage, secteur dans lequel on retrouve une plus grande proportion d'agriculteurs bio.

D'un point de vue théorique, si l'on considérait ces dépenses comme une moyenne annuelle, cela donnerait à la fin du programme 60 519 648 €, soit un léger dépassement de la cible, si toutes les conditions d'obtention de l'indemnité ainsi que les montants par hectare restaient inchangés ; mais comme évoqué précédemment, ces paramètres seront modifiés en 2015 et 2018.

5. Priorité 5: "Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la foresterie"

A. Etat d'avancement par rapport aux indicateurs cibles de la priorité:

- T16 "Total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable":

Aucun projet concerné par les mesures contribuant directement à la priorité 5C n'a encore été

mis en oeuvre.

- T18 "Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac":

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre 13,95% de la SAU totale en 2020. La valeur atteinte en 2015 est de 6,80%. Ce chiffre éloigné de la cible s'explique notamment par la mise en place d'un moratoire, dès 2013, qui a bloqué l'accès à de nouveaux engagements pour les anciennes mesures agroenvironnementales M1 à M7 (campagne 2013) et M1 à M5 (campagne 2014). Ainsi les mesures M2, M3 et M7 contribuant à cet indicateur cible, ont vu leurs superficies diminuées au cours de ces campagnes.

- T19: "Pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration/conservation du carbone":

L'objectif de cet indicateur cible est d'atteindre 7,32% de la SAU totale en 2020. La valeur atteinte en 2015 est de 3,56%. Ce chiffre éloigné de la cible s'explique notamment par la mise en place d'un moratoire, dès 2013, qui a bloqué l'accès à de nouveaux engagements pour les anciennes mesures agroenvironnementales M1 à M7 (campagne 2013) et M1 à M5 (campagne 2014). Ainsi les mesures M1, M2, M3 et M7 contribuant à cet indicateur cible, ont vu leurs superficies diminuées au cours de ces campagnes.

B. Etat d'avancement des mesures déjà mises en oeuvre et se rapportant à la priorité 5:

- Mesure 10.1 (P5D/E):

Voir description Mesure 10.1 au Point 4 ci-dessus.

6. Priorité 6: "Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique"

A. Etat d'avancement par rapport aux indicateurs cibles de la priorité:

- T20 "Emplois créés dans les projets soutenus":

Aucun emploi n'a été créé en 2014 et 2015. Les seuls projets soutenus en 2014 et 2015 et contribuant à la priorité 6A sont les investissements de la mesure 6.4 volet A - "investissements de diversification réalisés par les agriculteurs pour des activités non-agricoles (hors biométhanisation)". Cependant, les investissements soutenus au titre de cette mesure contribuent habituellement à la consolidation de l'emploi familial déjà existant sur l'exploitation plutôt qu'à la création de nouveaux emplois.

- T21 "Pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local":

En terme de résultats atteints, après la sélection des 13 premiers GAL, la population concernée est de 530.323 habitants, soit 69% de la cible (nouvelle cible modifiée à 770.000 habitants suite à la modification du programme approuvée en février 2016 en vue d'augmenter le nombre

de GAL sélectionnés de 18 à 20), alors que le second appel devrait conduire à la sélection de 7 GAL supplémentaires.

- T22 "Pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures" et T23 "Emplois créés dans les projets soutenus (LEADER)":

La mesure 7 n'étant pas encore mise en oeuvre et la mesure 19 n'étant qu'à sa phase préparatoire (19.1), aucun relevé ne peut être effectué pour ces deux indicateurs.

B. Etat d'avancement des mesures déjà mises en oeuvre et se rapportant à la priorité 6:

- Mesure 6.4A (P6A):
 - Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs

Les exploitations agricoles bénéficiant d'aides de la mesure 6.4 finalisées en 2014 et 2015 sont au nombre de 18. Ces exploitations ont toutes bénéficié d'aides approuvées lors de la programmation du PwDR 2007-2013, selon les dispositions de la mesure 311, et avaient déjà été partiellement (ou non) payées par le fond FEADER 2007-2013. Au 31 décembre 2015, aucun projet n'a encore été approuvé sur base du nouveau PwDR 2014-2020 et donc aucun paiement n'y est lié.

La cible fixée pour 2023 (20 exploitations bénéficiaires) est donc quasiment atteinte.

Ceci peut s'expliquer par la sous-estimation dans le calcul de la cible du nombre de dossiers des programmations précédentes bénéficiant de paiements avec le budget 2014-2020. En effet, le recours fréquent aux aides de type subventions-intérêts lors des programmations 2000-2006 et 2007-2013 a provoqué un étalement important des dépenses dans le temps pour un très grand nombre de dossiers. De nombreux dossiers ont donc bénéficié d'un paiement à partir du budget 2014-2020 mais pour un montant proportionnellement faible par rapport au montant total de l'aide accordée. D'autre part, dans le but de rationaliser les paiements et de se conformer aux dispositions réglementaires européennes, un exercice de capitalisation des subventions-intérêts encore en cours a été finalisé pour le 31 décembre 2015. Cette capitalisation explique le nombre important de dossiers « finalisés », c'est-à-dire dont le paiement final a été réalisé, comptabilisés dans le rapport 2014-2015.

A noter que la cible fixée pour cet indicateur sera mise à jour lors d'une prochaine modification du programme afin de mieux refléter la réalité du soutien accordé et mieux prendre en compte l'impact des dossiers des programmations antérieures.

Le budget du PwDR 2014-2020 utilisé pour finaliser les paiements de ces dossiers (hérités du passé) équivaut à 157.368,79 € et représente 12,59 % de la cible (1.250.000,00 €).

Le montant des coûts d'investissements concernés s'élève à 616.513,78 €, soit 7,71 % de la cible (8.000.000,00 €). Notons toutefois que pour cet indicateur, les coûts des investissements ont été comptabilisés proportionnellement aux dépenses exécutées sur le nouveau PwDR 2014-2020.

La répartition par taille d'exploitation montre que 95 % des projets déposés par les 18

exploitations concernent des exploitations d'une taille supérieure à 50 ha et 5% des exploitations d'une taille comprise entre 20 et 50 ha.

La répartition par branche d'activité montre que 55 % des projets concernent des exploitations de la branche d'activité « *Exploitation mixte* », 20 % de la branche « *Lait* » et 15 % de la branche « *Grandes cultures* ».

La répartition par âge affiche 37,96 % de jeunes de moins de 40 ans parmi les bénéficiaires. En moyenne, 29 % des personnes physiques qui investissent sont des femmes.

▪ *Progression dans l'évolution financière*

Les budgets dépensés en 2014 et 2015 concernent uniquement la finalisation des dossiers engagés dans la période relative à l'ancien PwDR 2007-2013. Il ne s'agit pas de financement de nouveaux dossiers. En effet, outre le délai nécessaire à la mise en place du nouveau système de sélection, les projets introduits sous le PwDR 2014-2020 ne peuvent être approuvés qu'à l'issue de l'analyse de l'ensemble des dossiers introduits au cours d'une période trimestrielle d'appel à projet. Le premier appel à projets trimestriel ayant débuté au 1er octobre 2015, les nouveaux dossiers ne pourront être approuvés qu'en 2016.

▪ *Problèmes rencontrés dans la gestion et évolution du contexte*

La capitalisation des subventions-intérêts (qui consiste à payer en une fois des paiements qui étaient initialement prévus pour être étalés dans le temps, parfois sur une période de 15 années) sur le budget du FEADER 2007-2013 pour un nombre important de dossiers approuvés au cours des périodes de programmation précédentes a engendré une consommation importante de ce fond et engendré un recours précoce au budget du PwDR 2014-2020 en vue de financer une partie des anciens engagements.

La simplification administrative reste un objectif important. Grâce à la mise en place de l'application en ligne « *ISA on WEB* », les formulaires de demande d'aides peuvent désormais être introduits électroniquement, facilitant pour le bénéficiaire l'encodage de son dossier et pour l'administration le traitement des données.

Pour faire face aux crises successives, les exploitations se diversifient afin de créer de nouvelles sources de revenu indépendantes de l'évolution des prix des marchés agricoles ou pour produire des produits à plus haute valeur ajoutée.

Il faut mentionner également que la politique wallonne incite à la diversification et aux circuits courts.

• Mesure 19 (P6B):

▪ *Comparaison avec les données de programmation et interprétation des indicateurs*

Procédure de sélection des GAL.

La sélection des GAL pour la période de programmation 2014-2020 est réalisée en deux phases. Le premier appel à candidature a été lancé en septembre 2014, soit dans le mois

qui a suivi le dépôt du projet de PwDR 2014-2020 auprès des services de la Commission européenne. La date de dépôt des "Stratégie de Développement Local" (SDL) a été fixée au 13 février 2015.

A cette date nous avons réceptionné 17 projets de SDL, dont 5 complètement nouveaux. Au terme de la procédure d'évaluation de celles-ci par l'ensemble des administrations wallonnes potentiellement concernées, il a été établi un classement de ces 17 SDL. Le Comité de sélection du programme a proposé au Gouvernement wallon de retenir les 13 premiers GAL du classement afin de tenir compte de la limite fixée dans le programme en termes de réservation de l'enveloppe FEADER. Le Gouvernement wallon a approuvé cette proposition lors de sa séance du 29 octobre 2015 et a fixé la seconde date de dépôt des SDL au 11 mars 2016.

Etant donné le nombre élevé de GAL sélectionnés lors de cette première phase, il a été proposé et approuvé par le Comité de suivi du programme (décembre 2015) de porter le nombre maximum de GAL à sélectionner de 18 à 20. La valeur cible de l'indicateur de réalisation "*population couverte par les GAL*" est dès lors passée de 690.000 à 770.000 habitants. La deuxième phase de sélection devrait donc aboutir à la sélection de 7 GAL supplémentaires.

La sous-mesure 19.1 a également été activée. Celle-ci permet d'accorder aux GAL une aide financière à l'élaboration de leur SDL, à concurrence de 60% des dépenses éligibles, celles-ci étant plafonnées elles-mêmes à 30.000 € HTVA. Les 17 candidats GAL ayant déposé leur SDL au 13 février 2015 ont sollicité cette aide.

▪ Progression dans l'évolution financière

Le PwDR 2014-2020 prévoit une consommation financière de 30.701.381 € de dépenses publiques totales pour l'ensemble de la mesure 19.

Au niveau du montant des dépenses 2015, vu la sélection tardive des premiers GAL, le montant dépensé a concerné uniquement le paiement de l'aide de la sous-mesure 19.1 sur base des dépenses éligibles approuvées des 17 GAL ayant déposé leur SDL. L'aide publique totale s'élève à 267.491 €.

1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017)

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016.

1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]

Néant

2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.

2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.

Des modifications mineures ont été apportées au Plan d'évaluation lors de la modification du Programme approuvée le 11 février 2016

Point 2 du Plan d'évaluation : précision sur les modalités de mise en oeuvre

Ajout d'un représentant de la Commission européenne dans le Comité de pilotage de l'évaluation et précision apportée dans les missions de celui-ci.

Point 5 du Plan d'évaluation : ajustement du calendrier

En raison des retards pris dans l'adoption et la mise oeuvre du PwDR, il a été nécessaire d'adapter le calendrier relatif à la mise en oeuvre du Plan d'évaluation, notamment pour ce qui concerne la désignation du prestataire externe en charge de l'évaluation et du dépôt des premiers rapports.

2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

Un appel d'offre a été lancé en vue de sélectionner un consultant externe qui sera chargé de la première phase de réalisation des activités d'évaluation du PwDR 2014-2020.

L'avis de marché européen a été publié au journal officiel de l'Union européenne le 12/12/2015.

3 offres ont été reçues le 02/02/2016.

La procédure d'attribution du marché est en cours.

2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).

Fiches d'indicateurs et base de données EUROGES-FEADER

En 2015, l'administration de coordination du programme a débuté l'analyse des indicateurs communs retenus dans le Système commun de suivi et d'évaluation et la mise au point, en collaboration avec les administrations fonctionnelles, des fiches pour chaque mesure spécifiant des méthodes de collecte pour les indicateurs de réalisation. Des indicateurs spécifiques au suivi du programme wallon sont également

définis.

Pour certaines mesures, la base de données EUROGES-FEADER est en cours d'adaptation afin de permettre l'introduction en ligne par les bénéficiaires des formulaires de demande d'aide et l'instruction de ceux-ci par les administrations fonctionnelles. Pour les projets approuvés, la base de données permettra ainsi de fournir de nombreuses données primaires (données extraites de la fiche projet, données de paiement, avis des administrations fonctionnelles,...) mais également d'encoder des valeurs d'indicateurs de suivi.

Base de données pour la collecte de données de suivi utiles à l'évaluation

En 2015, un projet a été initié au sein de l'Organisme payeur de Wallonie en vue de constituer une base de données d'information (=data warehouse) qui devrait faciliter la production de données de suivi sur la mise en oeuvre des mesures du PwDR.

Jusqu'à présent, les données de suivi étaient extraites directement depuis les bases de données de gestion de chaque mesure via des requêtes informatiques complexes. Or ces bases de données ont été conçues initialement pour assurer la mise en oeuvre correcte de l'ensemble des processus de gestion des mesures d'aide depuis le dépôt de la demande d'aide jusqu'au paiement. La fourniture de données de suivi n'étant pas l'objectif principale, la fiabilité de celles-ci pouvait poser question.

Grâce à ce projet, des données primaires seront extraites en continu des bases de données de gestion et seront stockées dans une base de données spécifique à partir de laquelle les données de suivi pourront être produites de manière fiable et à n'importe quel moment.

2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.

No completed evaluations defined

2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Aucune évaluation n'a été réalisée à ce jour.

2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

No communication activities defined

2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).

No follow-up defined

3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN

3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme

Modification du programme

Une modification du PwDR 2014-2020 a été introduite au cours de l'année 2015 (modification type article 11, point b), deuxième alinéa du reg. (UE) n° 1305/2013) :

- approbation par le Comité de suivi du 15/12/2015
- introduite via SFC 2014 le 29/12/2015
- la modification proposée portait sur de nombreux chapitres du programme :
 - chapitre 15 : ajout de nouveaux membres dans le Comité de suivi et précisions apportées quant au principe d'appel à projets
 - chapitre 6 - conditionnalités ex ante : mise à jour des références législatives régionales
 - chapitre 9 – Plan d'évaluation : ajustement du calendrier et précisions sur les modalités de mise en œuvre
 - chapitres 2 et 10 : simplification des tableaux financiers par une affectation des budgets FEADER à un seul type de région pour la participation financière du FEADER pour l'ensemble de la Wallonie
 - chapitre 8 - mesure 12 : corrections techniques des conditions d'admissibilité et sur les modalités de calcul des aides / précision des unités de gestion forestières éligibles
 - chapitre 8 – mesure 19 et chapitres 7 et 11 : adaptation du nombre de GAL sélectionnés pour chaque appel à projet et adaptation des délais pour le dépôt des PDS pour le second appel
 - chapitre 8 – mesure 1 : ajout de la référence au Code forestier dans les actes législatifs et quelques modifications dites techniques
 - chapitre 8 – mesure 4.1 : précisions techniques sur l'application de l'appel à projets
 - chapitre 8 – mesure 6.1 : précisions techniques sur les conditions d'admissibilité
 - chapitre 8 – mesure 7.2 : reformulation du principe applicable au critère de sélection relatif à l'ancienneté de l'association de santé

intégrée et précisions techniques apportées quant au principe d'appel à projets.

- chapitre 8 – mesure 7.6 : adaptation du principe d'appel à projets pour correspondre à la réalité de mise en oeuvre et corrections techniques des conditions d'admissibilité
 - chapitre 8 – mesures 16.3 et 16.9 + chapitre 11 : précisions techniques apportées quant au principe d'appel à projets et ajout des contributions aux domaines prioritaires 1A et 1B
 - chapitre 8 - mesures 4.2, 6.4b) et 8.6 et rubrique 8.1: correction technique des taux d'aides publiques de base entre zone de développement et hors zone de développement pour les entreprises de taille moyenne et les micro-entreprises.
 - chapitre 8 – mesures 7.4 et 7.5 : précisions techniques apportées quant au principe d'appel à projets
- Une version révisée de la modification a été introduite via SFC 2014 le 08 février 2016
 - Décision d'approbation C(2016) 946 final de la Commission du 11/02/2016

Comité de suivi du programme

Le Comité de suivi du PwDR 2014-2020 s'est réuni à 3 reprises en 2015 :

- **Comité de suivi du 29/06/2015**

Il s'agissait d'une réunion officieuse du comité de suivi puisque le programme n'était pas encore officiellement approuvé par la Commission.

avec à l'ordre du jour :

- présentation du projet de programme soumis à la Commission
 - approbation du règlement d'ordre intérieur du Comité de suivi
 - examen des critères de sélection pour les mesures M7.2, M7.4, M7.5, M7.6, M16.3, M16.9, M19, M4.1, M4.2 – volet SCTC, M6.1 et M6.4/volet A
- **Comité de suivi du 04/08/2015**

Il s'agissait de la première réunion officielle du comité de suivi puisque le programme a été approuvé par la Commission le 20 juillet 2015.

avec à l'ordre du jour :

- approbation du PV du comité de suivi du 29/06/2015
- approbation du règlement d'ordre intérieur du Comité de sélection

- approbation officielle du règlement d'ordre intérieur du Comité de sélection

- examen des critères de sélection :
 - les critères de sélection pour les mesures M4.1, M4.2-volet SCTC, M6.4-volet A, M7.2, M7.4, M7.5, M7.6, M16.3, M16.9 et M19 sont approuvés
 - les critères de sélection pour la mesure 6.1 seront adaptés et une nouvelle proposition sera soumise à validation via une procédure écrite

• **Comité de suivi du 15/12/2015**

avec à l'ordre du jour :

- approbation du PV du comité de suivi du 04/08/2015

- approbation de la proposition de modification du programme 2015

- examen des critères de sélection pour la mesure 1.1 : approbation des critères moyennant la prise en compte des quelques remarques formulées en séance.

Appels à projets et sélection des projets

Même si le programme 2014-2020 a été approuvé le 20 juillet 20015, toutes les mesures n'ont pas été accessibles immédiatement.

Une des raisons était que des propositions de **critères de sélection** devaient être analysées par le Comité de suivi et approuvées par le Gouvernement wallon.

Les critères de sélection pour les mesures M4.1, M4.2-volet SCTC, M6.4-volet A, M7.2, M7.4, M7.5, M7.6, M16.3, M16.9 et M19 ont été

adoptés dans la foulée du comité de suivi du 04/08/2015.

Les critères de sélection de la mesure 1.1 ont été approuvés par le Gouvernement wallon en sa séance du 17 décembre 2015 suite à l'approbation par le Comité de suivi du 15/12/15.

Les critères de sélection des mesures M4.2--volet PME, M6.4-volet B, M8.6 et M1.2 doivent encore être examinés par le Comité de suivi et approuvés par le Gouvernement wallon.

- **Mesure surfaces :**

Les mesures de type surfaces M10 (MAEC), M11 (BIO) et M13(IZCN) ont été mises en œuvre selon les modalités du nouveau programme dès la campagne 2015. Les demandes d'aide et de paiement devaient être introduites pour le 31 mars 2015 avec le document de demande unique (déclaration de superficies).

Seules les mesures 12.1 (Natura 2000 agricole) et 12.2 (Natura 2000 forêt) seront accessibles selon les modalités du nouveau programme à partir de la campagne 2016.

- **Mesure investissements :**

Pour ces mesures, les appels à projets sont organisés en continu, par blocs de 3 mois. Les projets soumis au cours d'un bloc sont évalués par rapport aux critères de sélection et sont classés. Les projets les mieux classés sont sélectionnés à concurrence du budget disponible pour le bloc.

Pour mesures M4.1, M6.1 et M6.4/volet A, le premier bloc trimestriel a été ouvert au 1er octobre 2015 (clôture au 31/12/2015). L'analyse des demandes d'aide reçues est en cours.

- **Autres mesures :**

M16.3 et M16.9 : un premier appel à projets a été lancé avec clôture au 01/12/15.

M1.1, M7.2, M7.4 et M7.5 : un premier appel à projets a été lancé avec clôture au 15/02/16.

M7.6 : appels à projets organisés en continu, par blocs de 3 mois. Le 1er bloc a été ouvert au 1er janvier 2016 (clôture au 31/03/2016)

Un comité de sélection a été organisé le 17/06/2016 en vue de sélectionner les premiers projets pour les mesures M16.3, M7.2 et M7.4 sur base de l'évaluation et du classement effectués par les administrations fonctionnelles.

La sélection des projets pour les mesures M7.5, M7.6 et des 7 GAL supplémentaires de la mesure 19 sera discutée lors du comité de

sélection du 06/07/2016.

• **LEADER :**

En ce qui concerne la mesure 19, la sélection des GAL est réalisée en deux phases. Le premier appel à candidature a été lancé en septembre 2014, soit dans le mois qui a suivi le dépôt du projet de PwDR 2014-2020 auprès des services de la Commission européenne. La date de dépôt des "Stratégies de Développement Local" (SDL) a été fixée au 13 février 2015. A cette date nous avons réceptionné 17 projets de SDL, dont 5 complètement nouveaux.

Au terme de la procédure d'évaluation de celles-ci par l'ensemble des administrations wallonnes potentiellement concernées, il a été établi un classement de ces 17 SDL.

Le Comité de sélection du programme a proposé au Gouvernement wallon de retenir les 13 premiers GAL du classement afin de tenir compte de la limite fixée dans le programme en termes de réservation de l'enveloppe FEADER. Le Gouvernement wallon a approuvé cette proposition lors de sa séance du 29 octobre 2015 et a fixé la seconde date de dépôt des SDL au 11 mars 2016. Une deuxième phase devrait aboutir à la sélection de 7 GAL supplémentaires.

Le tableau repris dans les annexes présente, pour chaque mesure, les dates des appels à projets ainsi que le budget affecté à chacun d'eux, mais également le nombre de projets déposés, éligibles et sélectionnés lors de chaque appel.

Application Euroges 2014-2020

L'application Euroges 2007-2013 proposait plusieurs modules permettant de gérer l'ensemble des processus nécessaires à la mise en oeuvre de certaines mesures du PwDR 2007-2013 (mesures non-régimes d'aide).

Cependant, les processus de soumission et de sélection des projets se faisaient de manière manuelle.

En 2015, un premier projet informatique a permis la dématérialisation des demandes d'aide et le développement d'une interface permettant l'instruction des dossiers par l'administration.

A partir de novembre 2015, et selon le rythme de lancement des appels à projet, les bénéficiaires potentiels doivent désormais introduire leur formulaire de demande d'aide en ligne via un compte personnel créé sur le portail web de la Wallonie.

Les demandes d'aide sont désormais introduites de cette manière pour les mesures M7, M16 et M1.

Le module d'octroi permet ensuite aux administrations fonctionnelles de remettre leurs cotations sur les projets les concernant. L'ensemble des

fiches-projets et des cotes remises sont mises à disposition des membres du Comité de sélection via l'interface d'octroi.

Une deuxième phase de développements informatiques est en cours (2016) et permettra d'adapter le module de gestion de l'application aux nouvelles exigences de la programmation 2014-2020.

Concrètement, toutes les informations relatives aux bénéficiaires et aux projets approuvés seront enregistrées dans le module de gestion et les administrations pourront consulter, adapter ou exploiter ces données.

Le module de suivi au moyen d'indicateurs sera également adapté afin de se conformer au nouveau Système commun de suivi et d'évaluation de la Commission.

Cellule d'audit interne

La cellule d'Audit interne, dénommée "cellule Audit FEAGA-FEADER (CAFF)", a été créée afin d'auditer les opérations et procédures de l'Organisme payeur de Wallonie.

En 2015, la CAFF a réalisé des travaux d'audit portant sur les matières suivantes, en rapport avec le FEADER:

- **Audit relatif à la gestion des recours dans les aides aux investissements dans les structures agricoles (ISA) :**

Dans le cadre du plan d'audit 2014-2015, le Directeur de l'OPW et l'Autorité compétente ont mandaté la CAFF pour la réalisation d'un audit relatif à la gestion des recours dans le cadre des aides ISA. L'objectif principal de la mission était d'examiner, sur base d'une analyse système et d'un échantillon représentatif, la conformité du processus de gestion des recours aux législations et normes applicables.

Les travaux de la CAFF ont permis de mettre en évidence que les dossiers de recours ISA étaient généralement bien documentés et que les décisions de l'Administration étaient correctement justifiées.

Cependant, la CAFF considère que le processus de gestion des recours ne répondait pas complètement aux exigences légales et aux bonnes pratiques de management et a notamment relevé :

- l'inexistence d'un processus documenté de gestion des recours ;
- le manque de formalisation et de communication des interprétations administratives de la réglementation, afin d'assurer un traitement cohérent de l'ensemble des recours et, plus largement, des demandes d'aides ;

- la nécessité de formaliser un tableau de bord de suivi des recours.

A noter que, durant les travaux de la CAFF, le service audité a communiqué deux zones à risque non couvertes par les objectifs de la mission. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie par la CAFF mais seront intégrés dans l'analyse de risques, et pourraient donner lieu à la réalisation d'autres missions dans le cadre de la fixation du plan d'audit de la CAFF.

- **Audit relatif au suivi des organismes délégués :**

Dans le cadre du plan d'audit 2014-2015, le Directeur de l'OPW et l'Autorité compétente ont mandaté la CAFF pour la réalisation d'une mission d'assurance visant la conformité des délégations des tâches de l'OPW, c'est-à-dire :

- vérifier que l'ensemble des tâches déléguées soient supportées par un protocole de délégation conclu entre les parties ;
- vérifier que les protocoles conclus soient à jour et contiennent les mesures de maîtrise suffisantes pour la réalisation des missions de l'OPW ;
- vérifier qu'une supervision des activités réalisées par les organismes délégataires soit prévue et effectivement réalisée.

Les travaux de la CAFF ont permis de mettre en évidence certaines bonnes pratiques en matière de gestion des délégations. Il s'agit notamment de l'existence de processus documentés de suivi de certaines délégations par le Service de Comptabilité du Département des Aides, de la création d'une cellule dédiée au suivi des mesures déléguées par l'OPW, du suivi de la délégation des contrôles sur place par le biais des réunions d'un comité de suivi, et d'accompagnements de contrôles réalisés par la Cellule de Suivi des Objectifs en 2015.

Cependant, la CAFF considère que les processus de gestion des organismes délégués ne répondent pas complètement aux prescrits légaux et aux bonnes pratiques de management, notamment :

- les missions de la Cellule de Suivi des mesures déléguées n'ont pas encore été définies;
- toutes les tâches déléguées et les relations avec les partenaires de l'OPW fournissant des données ou auxquels l'OPW sous-traite des activités de support, ne sont pas identifiées exhaustivement et soutenues par des accords écrits de collaboration ;
- l'OPW ne rencontre pas toutes les exigences réglementaires en matière de suivi des délégations de tâches.

- **Audit relatif à la conformité de l'OPW aux conditions d'agrément :**

Dans le cadre du plan d'audit 2014-2015, le Directeur de l'OPW et l'Autorité compétente ont mandaté la CAFF pour la réalisation d'une mission d'assurance visant la vérification de la conformité aux conditions d'agrément, suite à la modification de structure de l'OPW.

La restructuration de l'OPW s'est traduite par la création d'un nouveau département en son sein en vue de répartir entre deux départements, d'une part, les fonctions orientées support et comptabilité et, d'autre part, les fonctions métier d'ordonnancement des aides. Un nouveau directeur de l'OPW, indépendant des processus de l'OPW, a également été désigné, ce qui constitue une bonne pratique permettant

d'améliorer l'objectivité du suivi des activités de l'OPW et d'augmenter la qualité de la Déclaration de Gestion.

Le rapport final d'audit a été publié en octobre 2015 et a conclu que les changements opérés n'ont pas significativement modifié le périmètre de l'OPW. La CAFF a toutefois émis une recommandation quant à la mise en oeuvre du protocole d'accord de collaboration relatif à l'organisation des activités de l'OPW. Ce protocole fixe un système de suivi et de validation des activités par le biais d'un Comité stratégique de l'OPW, qui ne s'est manifestement jamais réuni. La CAFF recommande de fixer un calendrier de réunions de ce comité.

• **Audit relatif à la gestion des risques de conflit d'intérêts :**

Dans le cadre du plan d'audit 2014-2015, le Directeur de l'OPW et l'Autorité compétente ont mandaté la CAFF pour la réalisation d'un audit relatif à la conformité de la gestion des conflits d'intérêts au sein de l'OPW.

Les travaux de la CAFF ont pu relever que les principes généraux de gestion des conflits d'intérêts étaient présents dans le Code de la fonction publique wallonne. Outre, la gestion des cumuls d'activités professionnelles, des conflits d'intérêt peuvent également se rencontrer par rapport à des activités non rémunérées. La CAFF recommande, donc de mettre en oeuvre le projet de « chartre de l'OPW » dans la quelle une série de valeurs et de comportements sont encouragés pour éviter ou mettre un terme aux situations de conflit d'intérêt.

• **Rapport de suivi des audits :**

La CAFF réalise également le suivi des recommandations émises lors des audits sur base de tableaux de suivi des constats, assortis de recommandations et de plans d'actions. Les audités sont régulièrement contactés afin de faire le point sur la mise en oeuvre des plans d'actions décidés. L'objectif est d'examiner et d'évaluer les éléments démontrant que les services audités ont bel et bien mis en oeuvre les plans d'actions qu'ils ont dressés en réponse aux recommandations d'audit.

Un rapport de suivi des audits synthétise l'ensemble des rapports d'état d'avancement de mise en oeuvre des plans d'actions afin de fournir une évaluation globale du suivi des recommandations. Ce rapport est rédigé à une fréquence annuelle afin de mettre en évidence les progrès réalisés et est présenté au directeur de l'OPW.

En 2015, étant donné la fin de la période de programmation, la CAFF a proposé de faire le point sur l'état de mise en oeuvre des recommandations émises durant toute la période. En plus du suivi habituel, un exercice de rationalisation des recommandations a été réalisé. Toutes les recommandations qui portaient sur le même livrable ont été consolidées dans une fiche livrable, ce qui a permis de mettre à jour les plans d'action et d'obtenir un engagement clair sur leur mise en oeuvre dans des délais acceptables.

Audit de la DGAgri de la Commission européenne

Une mission d'audit a été menée par la DG AGRI du 12 au 16 mai 2014. L'objectif de la mission était d'obtenir des informations sur les

modifications opérées depuis la dernière mission de novembre 2007 portant sur le système de gestion et de contrôle de la conditionnalité mis en place par la Wallonie et de les évaluer. L'audit a porté sur les années de demande 2012 et suivantes. L'application de la conditionnalité aux dépenses accordées dans le cadre des mesures de développement rural a été discutée.

La lettre d'observation de la DG AGRI a été reçue le 16 juillet 2014. La Commission estime que les autorités wallonnes n'ont pas totalement respecté les exigences réglementaires et que des mesures correctives sont nécessaires pour assurer à l'avenir la conformité avec ces exigences. Des éléments de réponses aux observations et constats de carence établis lors de l'enquête ont été communiqués à la Commission le 13 novembre 2014 ainsi que le 09 avril 2015. Une réunion bilatérale s'est tenue le 29 avril 2015 à l'occasion de laquelle des informations complémentaires ont été demandées à l'autorité de gestion.

Cette dernière a communiqué des éléments de réponses à la Commission le 30 septembre 2015.

Les conclusions de la Commission ont été reçues le 14 janvier 2016. Celle-ci maintient sa position selon laquelle la mise en œuvre du système de la conditionnalité en Wallonie n'était pas en conformité avec la réglementation communautaire pour les années de demande 2012, 2013 et 2014.

En conséquence, la DG AGRI a décidé d'exclure du financement de l'Union européenne un pourcentage des aides payées de 2012 à 2014. Les motifs de cette exclusion sont les suivants :

- les taux de contrôle d'une exigence réglementaire et d'une norme BCAE n'ont pas été atteints ;
- plusieurs exigences réglementaires n'ont pas été contrôlées ou l'ont été partiellement ;
- des tolérances ont été abusivement appliquées ;
- le système d'évaluation des non conformités est indulgent ;
- absence de suivi des non conformités mineures ;
- déficience dans l'analyse de risques des exigences contrôlées par l'AFSCA.

Audit de la Cour des Comptes européenne

- En 2015, une enquête de la Cour des Comptes européenne a porté sur la conditionnalité agricole en vue de répondre à la question « *le système de gestion et de contrôle de la conditionnalité est-il simple et efficace ?* ». L'enquête a consisté en deux questionnaires distincts à destination, d'une part, de l'autorité de gestion et de l'Organisme payeur de Wallonie et, d'autre part, des organismes de conseil agricole qui conseillent les agriculteurs dans le domaine de la conditionnalité.
- La Cour des Comptes européenne a également réalisé un audit sur la déclaration d'assurance relative à l'exercice 2015 du FEADER (DAS 2015).
- En 2015, la Cour des Comptes européenne a sélectionné la Wallonie pour une mission d'audit de la performance concernant la clôture des programmes de développement rural 2007-2021. L'enquête a permis d'examiner si la commission répond efficacement aux besoins des

autorités des Etats-membre en matière d'orientation et de soutien en ce qui concerne la clôture des programmes et si les autorités de gestion concernées sont suffisamment préparées pour procéder à la clôture. L'enquête a consisté en un questionnaire adressé aux autorités concernées complété par des entretiens téléphoniques et des courtes visites sur place.

Réduction du taux d'erreur

Dans son courrier du 16 janvier 2013, la Commission a fait part de sa préoccupation vis-à-vis du taux d'erreur dans la politique de développement rural qui dépasse le taux acceptable de 2%, communément appliqué par la Cour des Comptes européenne pour les programmes mis en œuvre en gestion partagée. La DG AGRI a ainsi demandé à chaque état-membre de procéder à une analyse des causes principales d'erreur dans la mise en œuvre de leurs programmes, d'identifier les actions concrètes à mettre en place pour réduire les risques d'erreur, avec un planning précis, et de renforcer les actions préventives en la matière.

Un plan d'action pour la réduction du taux d'erreur a ainsi été élaboré par chaque état-membre pour chacun de ses programmes et une mise à jour de ce plan est réalisée deux fois par an à la demande de la Commission afin d'identifier les éventuelles nouvelles causes d'erreur et de suivre l'état de la mise en œuvre des actions correctives prévues.

Une mise à jour du plan d'action a été effectuée à deux occasions : en juin 2015 et février 2016. Désormais, un fichier informatique standardisé répertorie les informations disponibles quant aux actions mises en œuvre en vue de réduire les risques d'erreurs dans chaque Etat-membre.

Lors de ces mises à jour, il a été demandé aux Etats-membres de tenir compte des résultats des audits et contrôles ayant porté sur les années financières 2014 et 2015 et de porter une attention particulière aux causes d'erreurs générales et persistantes en matière de marchés publics, de création de conditions artificielles pour bénéficier des aides et aux paiements agri-environnementaux.

Une copie du plan d'action tel que mis à jour en février 2016 est présentée en annexe (Plan d'action taux d'erreur).

Deux séminaires ont également été organisés par la Commission le 24/06/2015 et le 16/03/2016, dans la foulée de la mise à jour des plans d'action, en vue d'échanger des bonnes pratiques en matière de réduction du taux d'erreur dans la politique de développement rural.



3.b) Quality and efficient delivery mechanisms

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) ¹, indicateur indirect calculé automatiquement

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR ²	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) ³
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	264.031.878,00	60,42	11,03

¹ Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feeder visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

² Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

³ Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Options simplifiées en matière de coûts (OSC), sur la base des données détaillées spécifiques de l'État membre [facultatif]

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées)
Total au titre de l'article 67, paragraphe 1, points b), c) et d) + l'article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	264.031.878,00	60,91	11,03
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	264.031.878,00		

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement du Feeder	[%] Opérations concernées
Demande d'aide	74,13	
Demandes de paiement	38,18	
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux bénéficiaires	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Comments
60	45	Il s'agit du délai moyen entre la réception des pièces justificatives (déclarations de créance, factures,...) et le paiement du bénéficiaire

4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS

4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan

4.a.1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Compte tenu du contexte et la spécificité de la Belgique, chaque Région a mis en œuvre son propre réseau de développement rural, sachant qu'il n'y a qu'un seul point de contact avec le réseau européen, qui est assuré par la Région flamande.

La Wallonie a ainsi mis en place une structure du réseau wallon de Développement rural à 2 niveaux opérationnels qui sont d'une part la Commission permanente, et d'autre part les groupes de travail thématiques (GT), avec une structure transversale pour l'animation et la coordination du réseau.

Schéma du réseau en pièce jointe.

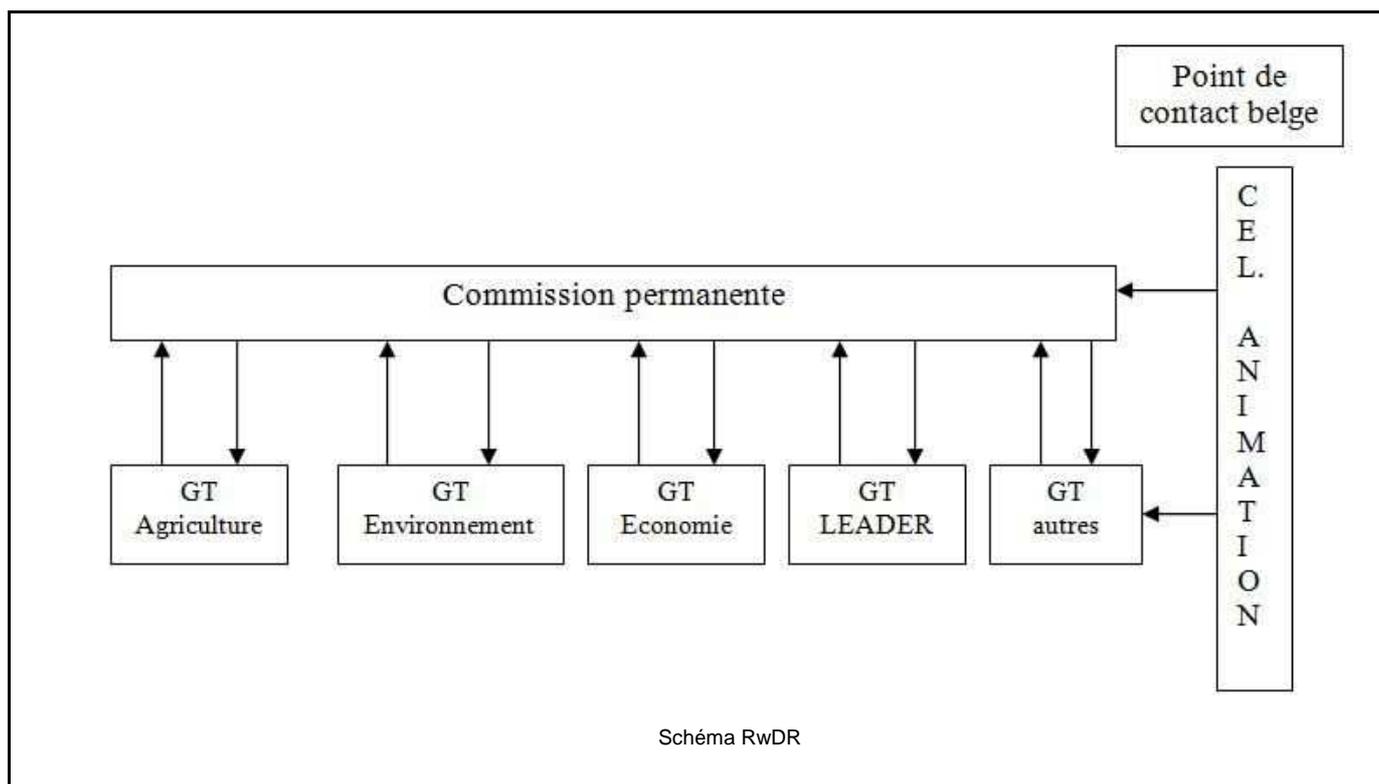
La Commission permanente regroupe à la fois l'ensemble des associations représentatives des bénéficiaires de toutes les mesures du Programme wallon de Développement rural et les administrations concernées.

Les groupes thématiques sont chargés d'analyser les bonnes pratiques qui peuvent faire l'objet d'un échange d'expériences, de proposer des thématiques et des projets de coopération, d'analyser l'évolution d'une problématique qui touche le développement des zones rurales,...

La mission d'animation du réseau a été confiée, après une procédure de marché public, au bureau "Trame", et ce pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 mars 2018.

Au travers de l'offre déposée et approuvée, la cellule d'animation du réseau assurera les missions suivantes:

- la coordination du réseau;
- l'animation du réseau : pilotage de la commission permanente et des groupes de travail, organisation d'ateliers thématiques et de séminaires (5 régionaux et 1 international);
- la capitalisation : repérage, analyse et diffusion des bonnes pratiques avec l'appui d'un Comité scientifique;
- la communication et information : charte graphique, newsletter électronique mensuelle, magazine trimestriel et site internet (www.reseau-pwdr.be);
- le relais au niveau wallon des activités du PEI;
- le plan de formation pour les GAL;
- l'assistance à la recherche de projets de coopération pour les GAL.



4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

Si la mission de la cellule d'animation du réseau wallon de Développement rural a débuté au 1er juin 2015, il y a eu, à ce jour, très peu d'activités menées directement en lien avec ses missions et le PwDR. A l'exception du fait des mesures dites "surfaciées", la mise en œuvre du programme n'a en effet débuté qu'au cours du second semestre 2015 avec le lancement des premiers appels à projets. Cela étant, un premier "Inter-GAL" a pu déjà être organisé avec 13 premiers GAL sélectionnés par le Gouvernement wallon.

De plus, la cellule d'animation a participé, avec l'administration wallonne, à l'organisation de la journée de lancement du Programme wallon de Développement rural 2014-2020 le 28 septembre 2015. Cette journée a été l'occasion de présenter les priorités et les mesures du programme. Il a également été réalisé, pour cette occasion, des fiches de synthèses reprenant les principales conditions d'accès et de financement pour chacune des mesures.

Elle a repris également la réalisation et la publication de sa newsletter mensuelle et du magazine trimestriel "ruralités" diffusé à plus de 2.000 exemplaires.

La cellule d'animation a aussi eu l'occasion de participer aux diverses activités organisées par le point de contact du réseau européen ou dans le cadre du PEI au cours du second semestre 2015.

4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]

Responsabilités de l'autorité de gestion

L'administration wallonne, avec l'appui de la cellule d'animation du Réseau wallon de Développement rural, a organisé la journée de lancement du Programme wallon de Développement rural 2014-2020 le 28 septembre 2015. Cette journée, à laquelle plus de 150 personnes représentant les parties prenantes du programme ont participé, a été l'occasion de présenter les priorités et les mesures du programme.

Outre cette journée de lancement, les différents services de l'administration wallonne, gestionnaires de mesures d'aide du programme, organisent et participent à de nombreuses réunions et conférences, partout en Wallonie, pour assurer la publicité du programme. Ainsi, pour les seules mesures d'aides à l'investissement et à l'installation en agriculture (M4.2 et M6.1), 16 conférences ont été organisées avec la participation totale de plus de 1.100 personnes. Pour les autres mesures, plus de 50 réunions ont été organisées par des associations d'agriculteurs (Comices agricole ou CETA) ou d'autres fédérations ou organisations représentatives comme par exemple un séminaire portant sur l'agriculture sociale.

Les actualités sur le programme ainsi que l'ensemble des documents d'information ou les formulaires de demandes d'aide produits sont accessibles via le "Portail Agriculture", le site internet de la DGO3 (http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=473), et relayés sur le site du Réseau wallon de Développement rural.

Responsabilités des bénéficiaires

En ce qui concerne les mesures d'aide aux investissements réalisées par les agriculteurs (mesures 4.1 et 6.4/volet A), le courrier de notification d'octroi de l'aide informe l'agriculteur sur la mesure au titre de laquelle il reçoit l'aide et sur la contribution de celle-ci aux priorités du programme.

A titre d'exemple, voici ce qu'il est indiqué pour les bénéficiaires de la mesure 4.1 :

« Cet investissement est financé dans le cadre d'un programme cofinancé par le Feader selon la Mesure 4.1 « investissements dans les exploitations agricoles » et la priorité 2.a « améliorer les résultats économiques de toutes les exploitations agricoles et faciliter la restructuration et la modernisation des exploitations agricoles, notamment en vue d'accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché ainsi que la diversification agricole » du programme de développement rural. »

Par ailleurs, lors de la demande de paiement (déclaration d'investissement), le bénéficiaire doit joindre aux pièces justificatives de réalisation de l'investissement une déclaration signée dans laquelle il s'engage à respecter un certain nombre de dispositions dont notamment faire la publicité permanente du soutien octroyé par le FEADER par l'apposition d'une affiche dont le format et le contenu minimum lui est communiqué. Cet engagement sera contrôlé lors des contrôles sur place exécutés parmi les bénéficiaires des aides.

Une procédure d'information similaire sur les obligations de publicité existe pour les agriculteurs bénéficiaires de la mesure 6.1.

Pour les mesures surface, il a été décidé que l'obligation d'apposer une affiche n'était pas applicable, étant donné les plus faibles montants concernés, les difficultés logistiques de mise en place, ainsi que par soucis de cohérence avec les aides du 1er pilier.

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales

Condition ex ante générale	Critère
----------------------------	---------

5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Condition ex ante générale	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
----------------------------	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère
--	---------

5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations

5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»

Néant

6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) No 1303/2013

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme

9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) No 1303/2013)

Annexe

11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES**11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire**

Mesure	Sous-mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques
M01		P2	2A	
M01		P2	2B	
M01		P4		
M01		P5	5C	
M01				0,00
M04		P2	2A	71.764.383,23
M04		P3	3A	4.547.775,00
M04				76.312.158,23
M06		P2	2B	10.776.197,08
M06		P5	5C	1.168.052,00
M06		P6	6A	1.255.685,41
M06				13.199.934,49
M07		P4		921.570,00
M07		P6	6A	
M07		P6	6B	
M07				921.570,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers			0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P6	6A	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P6	6A	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	P6	6A	

M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers			0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	P6	6A	506.446,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers			506.446,00
M10		P4		62.832.833,00
M10		P5	5D	
M10		P5	5E	
M10				62.832.833,00
M11		P4		16.100.000,00
M11				16.100.000,00
M12		P4		3.630.280,00
M12				3.630.280,00
M13		P4		22.995.978,00
M13				22.995.978,00
M16		P6	6A	
M16		P6	6B	
M16				0,00
M19	19.1 - Soutien préparatoire	P6	6B	267.491,10
M19	19.1 - Soutien préparatoire			2.139.969,10
	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux			
	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale			
	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation			
M19	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	P6	6B	0,00
M19	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	P6	6B	0,00
M19	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	P6	6B	1.872.478,00
M20				3.081.237,00

11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

11.b1.a) M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2A	0,00

M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations			0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00

11.b1.b) M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	27.121.105,15
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques				27.121.105,15
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P3	3A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M04		O2 - Total des investissements		P2	2A	101.721.438,25
M04		O2 - Total des investissements		P3	3A	0,00
M04		O2 - Total des investissements				101.721.438,25
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P2	2A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P3	3A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	27.121.105,15
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				27.121.105,15
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	5.335,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				5.335,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	2.710,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				2.710,00

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

11.b1.c) M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	5.726.177,57
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	157.368,79
M06		O1 - Total des dépenses publiques				5.883.546,36
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2B	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6A	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M06		O2 - Total des investissements		P2	2B	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P5	5C	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P6	6A	616.513,78
M06		O2 - Total des investissements				616.513,78
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	1.260,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	20,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				1.280,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2B	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5C	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P6	6A	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	5.726.177,57
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques				5.726.177,57
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	1.065,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				1.065,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	

M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	157.368,79
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				157.368,79
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	18,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				18,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	

M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
-----	---	---	--	--	--	------

11.b1.d) M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6A	
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6B	
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P6	6A	
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P6	6B	
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du					

	patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P6	6A	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P6	6B	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle			0,00

	des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P6	6A	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P6	6B	
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle 7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie 7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées 7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle 7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P4		

	<p>paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P6	6A	0,00
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P6	6B	0,00

	<p>zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)				0,00

	<p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p>					
	<p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p>					
	<p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>	O2 - Total des investissements		P4		0,00
M07	<p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type</p>	O2 - Total des investissements		P6	6A	0,00

	<p>d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p>	O2 - Total des investissements		P6	6B	0,00

	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements				0,00
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle					
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création,	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		

	l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P6	6B	

	compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande	P4		

	compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne		vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y	O15 - Population bénéficiant de meilleurs	haut débit	P6	6B	

	compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	services/infrastructures (informatiques ou autres)				
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P6	6A	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit			0,00
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	0,00
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	

	délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

11.b1.e) M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	

M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)		P6	6A	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements		P6	6A	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)		P6	6A	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6A	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00

	produits forestiers					
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements		P6	6A	0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements				0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P6	6A	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00

11.b1.f) M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P6	6A	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P6	6B	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI					0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P6	6A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P6	6B	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P6	6A	
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P6	6B	
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			

		nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI						
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6A	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération							

	<p>horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	0,00

travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural								
16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux								
16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur								
16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels								
16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL								
16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents								
16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation								

M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI						0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural								
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux								
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur								
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels								
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL								
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents								

	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P6	6A	

	<p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P6	6B	

	entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF				0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des							

	<p>fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	0,00

	et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00

	développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6A	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	

	vigueur							
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.8 – Aide à la conception de	O17 - Nombre d'opérations de	hors PEI			P6	6B	

	plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	coopération soutenues (autres que le PEI)						
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6A	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00

11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	kit de démarrage Leader	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	267.491,11
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00

M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5D) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5E) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	530.323,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	13,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00

M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	0,00

11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-ANNÉE N)
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00
M19	P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements		0,00
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements		0,00
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		0,00
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		0,00
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	0,00
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	0,00

11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	3.630,00
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		141.150,80
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	34.707,48
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		4,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	1,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		1,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00

		RRN			
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	1,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'évènements organisés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'évènements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'évènements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'évènements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		2,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		7,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			6,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		0,00

11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

11.b5.a) 2014

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des	O1 - Total des dépenses publiques			P6	6A	

	incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques						
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P6	6A	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P6	6A	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		814.262,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				814.262,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		266.537,20
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des		P5	5E	

	et climatiques		engrais minéraux et des pesticides)				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				266.537,20
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		5.124.795,32
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			5.124.795,32
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies,	P4		10.021.066,12

				arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			10.021.066,12
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		6.208.662,44
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			6.208.662,44
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		2.980.831,58
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			2.980.831,58
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		2.540,47
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des				2.540,47

	agroenvironnementaux et climatiques		engrais minéraux et des pesticides)				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		51.365,11
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			51.365,11
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		13.258,54
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par	P5	5D	

	et climatiques		naturelle	exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			13.258,54
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		22.389,07
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			22.389,07
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		29.033,05
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			29.033,05
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					97.867,67
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		17.492,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					17.492,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5E	

	agriculture						
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5E	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5E	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00

	l'agriculture biologique						
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		2.117,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					2.117,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		2.225.239,28
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					2.225.239,28
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		21.801,30
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					21.801,30
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en	O5 - Superficie totale (ha)			P4		

	faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique						
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		3.009,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					3.009,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		8.800.563,87
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					8.800.563,87
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		72.649,19
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					72.649,19
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

11.b5.b) 2015

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P6	6A	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P6	6A	

M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P6	6A	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P6	6A	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		561.568,21
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				561.568,21
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		180.876,07
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des				180.876,07

	agroenvironnementaux et climatiques		engrais minéraux et des pesticides)				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		3.652.836,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			3.652.836,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		6.417.447,40
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par	P5	5D	

	et climatiques		naturelle	exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			6.417.447,40
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		4.110.612,24
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			4.110.612,24
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		2.314.964,32
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			2.314.964,32
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		1.976,75
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				1.976,75
M10	10.1 – Paiements au titre	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de	P4		35.844,78

	d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			35.844,78
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		11.938,09
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5D	

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			11.938,09
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		18.297,18
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			18.297,18
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P5	5E	

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		30.573,38
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			30.573,38
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					89.436,68
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		14.939,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5E	
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					14.939,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P5	5E	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00

	développement durables des ressources génétiques en agriculture						
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P5	5E	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5D	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P5	5E	
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

	l'agriculture biologique						
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		230,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					230,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		304.514,56
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					304.514,56
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		3.187,75
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					3.187,75
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00

M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		2.881,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					2.881,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		8.490.764,13
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					8.490.764,13
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		69.943,25
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					69.943,25
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total public - YEAR 2015 Cumulative (total programmed FA)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	27.121.105,15
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	5.726.177,57
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		62.475.541,36
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	157.368,79
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	267.491,11
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	53.250.496,46
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	47.734.975,05
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	39.996.782,47

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	17.291.328,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	28.589.269,36
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	25.408.734,77
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	24.067.652,58
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	11.427.807,06
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs				

	agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		15.693.298,09
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total		27.121.105,15
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	1.119.357,42
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		4.764.188,94
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total		5.883.546,36
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				

6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
--	--	--	--	--

11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		42.654.459,52
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	8.223.148,78
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	

11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques 10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture 12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000 12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000 12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique 13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne 13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes 13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques 14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux	O1 - Total des dépenses publiques		95.322.824,08
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques 10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	17.205.688,95

12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			

11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	902,99
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	328,31
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	1.031,87
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	236,80
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	210,04
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	2.710,01
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3		0,00

	les exploitations agricoles	bénéficiaires soutenus					
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5		0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les						

	zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises	O4 - Nombre d'exploitations/de	Autres non particuliers		P2	2A

	pour les jeunes agriculteurs	bénéficiaires soutenus					
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	846,08
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	158,06
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités						

	non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	60,86
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	1.065,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3	

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre					

	permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux						

	agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5	0,00

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6	7,65
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6	2,40

	exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P6		3,90
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P6		2,25
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		1,80
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P6		18,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	2.933.139,94
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	1.389.390,96
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	195.034,02
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	4.834.597,18
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	7.038.255,93
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	1.658.486,07

	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	8.832.332,86
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	239.868,20
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total	27.121.105,16
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	462,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	173,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	48,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	1.041,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	1.542,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	177,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	1.840,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	52,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	5.335,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	1.470.006,60
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	170.680,84
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	190.061,26
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	806.735,74
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	1.481.081,61
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	1.701.196,87
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	63.783,44
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	5.883.546,36

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 - Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	217,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	41,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	26,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	196,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	380,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	396,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	24,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	1.280,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	1.971.606,77
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	88.928,12
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	3.247.470,45
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	158.203,14
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	19.996.410,60
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Total	25.462.619,08

	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	295,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	36,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	869,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	27,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	3.931,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	5.158,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	2.502.372,95
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	58.699,22
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	583.966,33
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	14.104,96
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	2.724.402,89
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	5.883.546,35
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	384,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	19,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	231,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	5,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	641,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	1.280,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

Approved operations

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Based on approved operations (2014-2015)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	3.766,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	1.186,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		8.555.375,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	

Realised targets

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1 - T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00
P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3 - T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00
P2	2A	T4 - T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		20,37
P2	2B	T5 - T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		8,00
P3	3A	T6 - T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		
P3	3B	T7 - T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		
P4	4A	T8N - Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T8 - T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T9N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		67.604,00
P4	4A	T9 - T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		9,46
P4	4B	T10N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		79.206,00
P4	4B	T10 - T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		11,08
P4	4B	T11N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4B	T11 - T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	T12N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la		45.839,00

		gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		
P4	4C	T12 - T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		6,41
P4	4C	T13N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	T13 - T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	T14 - T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		
P5	5B	T15 - T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		
P5	5C	T16 - T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		0,00
P5	5D	T17 - T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	T18N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		48.643,00
P5	5D	T18 - T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		6,80
P5	5E	T19N - Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		45.264,00
P5	5E	T19 - T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		3,56
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6B	T21 - T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		24,25
P6	6B	T22N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	T22 - T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	0,00
P6	6C	T24N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6C	T24 - T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00

11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)	331, 111	0,00
M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)	114, 115	
M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)	132, 133	
M04 - Investissements physiques (article 17)	216, 121, 125, 123	27.121.105,15
M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)	126	
M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)	112, 141, 311,312,313	5.883.546,36
M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)	321, 322, 323	0,00
M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	0,00
M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)	142	
M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)	214	42.654.459,52
M11 - Agriculture biologique (article 29)	214	
M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)	213, 224	2.529.753,84
M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)	211, 212	17.291.328,00
M14 – Bien-être des animaux (article 33)	215	
M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)	225	
M16 - Coopération (article 35)	124	
M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)	411, 412, 413, 421, 431	
	DM 113	
	DM 131	
	DM 341	

11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	32.847.282,72		18.78%	27.9%	174.900.000,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	3.775,00		67.77%	35.9%	5.570,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	0,00		0%	15%	24.800.000,00
	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits					0,00

		d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (domaine prioritaire 3A)					
	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)					0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	62.475.541,36		17.58%	57.38%	355.425.020,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)	101.817,93		45.42%	74.23%	224.150,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	0,00		0%	1.22%	4.915.385,00
	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production	0,00		0%		9,00

		d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)					
	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	0,00		0%		0,00
	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)	0,00		0%		110,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	424.859,90		0.53%	1.74%	79.593.674,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	530.323,00		76.86%	100%	690.000,00

11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P3	Nombre d'opérations d'investissements acceptées en faveur de la transformation et commercialisation de produits agricoles et/ou le développement de produits agricoles (mesure M04.2)	53,00		35.33%	26.66%	150,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements acceptées en faveur de la production d'énergie renouvelable(mesure M06.4)	3,00		33.33%	22.22%	9,00
X	P6	Nombre d'opérations d'investissement acceptées pour l'amélioration des services de base et les petites infrastructures en zone rurale (mesures	0,00		0%	27.27%	110,00

		M07.2 et M07.4)					
--	--	-----------------	--	--	--	--	--

11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible 2023	Valeur cible 2015	Comments
T6*	Total des investissements (publics et privés)	3A	€	105.000.000,00	48.020.674,00	Sur base des projets approuvés

AIR

No specific target indicators defined

11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

RDP

No specific output indicators defined

AIR

Code	Output Indicator Name	Measure	Domaine prioritaire	Unité	Output Value 2015	Comments
O5'	Nombre d'animaux	M10	P4	Nombre d'animaux	7.790,00	La MAE 11 "Races locales menacées" étant exprimée en nombre d'animaux et non en hectare, il n'était pas possible de remplir l'indicateur O5 dans le tableau B3

12. DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Plan d'action taux d'erreur	Other annex	28-02-2016			2580922607	Plan d'action taux d'erreur		
Résumé exécutif du rapport annuel 2014-2015	Résumé à l'intention des citoyens	04-10-2016			1091450076	Résumé exécutif du rapport annuel 2014-2015		
AIR Financial Annex 2014BE06RDRP002	Financial annex (System)	28-11-2016			1370470357	AIRfinancialAnnex2014BE06RDRP002_nl.pdf AIRfinancialAnnex2014BE06RDRP002_fr.pdf AIRfinancialAnnex2014BE06RDRP002_de.pdf		

